



Xavier HERBAUX  
Association nationale de  
professeurs de Technologie  
PAGESTEC  
97, rue de l'Église  
62550 PERNES  
06 22 46 15 52  
[xavier.herbaux@ac-lille.fr](mailto:xavier.herbaux@ac-lille.fr)

Académie des Technologies  
A l'attention de MM. Pascal VIGINIER  
et Alain CADIX  
Le Ponant – Bâtiment A  
19, rue Leblanc  
75015 PARIS

Objet : Rapport sur l'enseignement de Technologie au collège

Pernes, le 10 décembre 2021

Monsieur le Président,  
Monsieur le Rapporteur,

C'est avec surprise dans un premier temps que nous avons découvert fin septembre le rapport traitant de l'enseignement de la Technologie au collège édité par l'Académie des Technologies. Surprise, car jusqu'à présent votre Académie ne semblait pas ou peu se soucier de cet enseignement. Nous apprécions donc votre démarche.

Dans un deuxième temps, le regret, voire la vexation, de ne pas avoir été consultés a laissé place à la surprise. Vous vous êtes rapprochés de l'ASSETEC et cette démarche de collecter les informations utiles à la source est bien sûr louable, mais nous aurions aussi aimé collaborer à vos travaux. Si nous partageons en effet quelques point-de-vue avec l'ASSETEC, nous divergeons sur d'autres pourtant essentiels : l'EIST, la bivalence, le toujours plus de recours à la robotique, entre autres.

Comme vous ne semblez pas connaître notre association, en voici les principaux traits :

- notre première liste de diffusion date de 1997 et l'association PAGESTEC a été créée en 2000 ;
- PAGESTEC réunit plus de 800 membres adhérents et/ou simples abonnés sur tout le territoire, y compris l'outre-mer ;
- nos membres actifs échangent en moyenne plus de 200 messages par mois sur nos deux listes de diffusions, avec des pointes à près de 500 messages certains mois ;
- nos listes étant modérées a posteriori, elles offrent à nos membres une certaine liberté d'expression, dans la limite du respect d'autrui et des institutions bien sûr, mais surtout une réactivité appréciée. Une question technique ou une demande d'aide reçoit généralement plusieurs réponses dans les minutes qui suivent ;
- notre site internet (<https://www.pagestec.org/>) est le seul site offrant une veille sur notre enseignement, des ressources pédagogiques et des conseils pratiques mis à jour régulièrement ;
- nous avons été reçus 3 fois au Ministère et une fois au Conseil Supérieur des Programmes ;

- PAGESTEC a participé aux travaux de la commission Chevalier pour l'élaboration des programmes de 2008 ;
- en 2015, nous avons lancé une pétition pour défendre nos conditions de travail qui a réuni plus de 3200 signatures ;
- nous sommes la seule association à avoir réalisé des enquêtes et des dossiers sur différents thèmes comme l'EIST, les conditions de travail en regard des nouveaux programmes, la place du numérique en Technologie au collège, les difficultés de mutations, etc. Ces dossiers sont consultables sur notre site.

Nous nous permettons donc quelques réflexions sur le contenu de votre rapport :

- Nous partageons votre constat sur la dégradation des conditions de travail depuis plus de 20 ans avec, notamment, la disparition des groupes allégés, les diminutions des volumes horaires, le manque et la disparité d'un collège à l'autre de moyens matériels adaptés, la casse du statut engendrée par la disparition des CAPET L1400 et STI regroupés dans un CAPET S2I, le recours de plus en plus important aux contractuels sans formation suffisante.
- Nous constatons comme vous un manque évident d'attractivité de la discipline. Manque d'attractivité résultant des conditions de travail et aggravé par l'obligation du niveau bac+5 couplée à une rémunération bien en-deça de la qualification comparativement aux possibilités de carrières dans l'industrie permise par ces diplômes. Cela est aggravé enfin par des primo nominations quasi systématiques en banlieue parisienne avec impossibilité de changement d'académie à courte échéance du fait de barèmes de mutation anormalement élevés.
- Nous déplorons comme vous le manque de lien et de lisibilité de l'enseignement technologique de l'école au lycée, voire au-delà, illustré par le changement de nom à chaque niveau scolaire.
- Comme vous, nous constatons et déplorons un manque de reconnaissance de la Technologie au collège de la part de notre hiérarchie : principaux de collège, inspection qui attache plus d'importance à l'enseignement en lycée (STI2D, SI, SNT), DAFOP qui restreint les crédits de formation spécifique... Mépris qui se répercute sur les élèves et leurs parents pour qui la Technologie est considérée comme ne faisant pas partie des « matières nobles ». La présence de la Technologie à l'épreuve terminale du DNB aurait dû lui donner plus de notoriété, mais le fait qu'elle n'ait été retenue qu'une fois en 5 ans vise à confirmer son rang de discipline de second ordre. Paradoxal en cette ère du tout technologique !  
Autre preuve que nos institutions ne font que peu de cas de l'enseignement technologique : l'absence de représentant de cet enseignement à la commission ministérielle chargée d'introduire des notions de transition écologique et de développement durable dans les programmes du collège.
- Nous partageons votre avis sur l'appauvrissement de l'enseignement technologique après disparition des fabrications. Nous réprouvons la course vers le « tout-automatique » et le « tout-numérique ». Si les fabrications d'objets par machines à commande numérique ou imprimantes 3D est un plus, leur usage exclusif dans le cadre des (désormais rares) productions fait de nos enfants des ignorants de « l'intelligence de la main » ! Paradoxal quand Messieurs Macron et Le Maire affirment vouloir réindustrialiser la France.

Concernant vos recommandations, nous sommes d'accord pour harmoniser la dénomination de la discipline de l'école au lycée ; pour clarifier et préciser les attendus dans les programmes du cycle 4 ; pour hiérarchiser les démarches et ré-introduire de la production manuelle ; pour revaloriser l'enseignement technologique en lui donnant (vraiment) la place de « barycentre des sciences » promu en 2008 par la commission Chevalier ; pour « muscler » la formation initiale et continue des enseignants, notamment dans les domaines de progression de cycle et d'évaluation des compétences (après clarification, précision et simplification de celles-ci) ; pour améliorer l'encadrement des enseignants en augmentant le nombre d'inspecteurs, de référents et de formateurs spécifiques à l'enseignement en collège ; pour définir et appliquer un référentiel national d'implantation et

d'équipement des laboratoires de Technologie ; pour faciliter l'ouverture des laboratoires de Technologie vers leur environnement économique, culturel et technique.

Par contre, nous réprouvons la création d'une bivalence, quelle qu'elle soit. L'enseignement technologique fait déjà, par essence, appel à de nombreuses valences : gestion/mercatique, électronique, mécanique, informatique et, depuis 2008, architecture, ponts et chaussées, BTP. La formation continue des enseignants n'étant pas à la hauteur des enjeux (la refonte totale de la discipline imposée par les programmes de 2008 aurait dû déboucher sur une formation de tous les enseignants dès la première année de la mise en place desdits programmes), les professeurs ont consacré énormément de temps à leur auto-formation tout en procédant en parallèle, « au fil de l'eau », à la production des séquences pédagogiques. Nous ne pensons pas envisageable de leur imposer une discipline supplémentaire pour laquelle ils auraient à nouveau à s'investir sur leur temps de loisir ! D'autre part, nous craignons que cette bivalence n'amplifie le phénomène déjà trop présent d'utilisation de la Technologie comme variable d'ajustement de la dotation horaire globale des collèges, à son détriment et au bénéfice des mathématiques ou des sciences, comme c'est déjà trop souvent le cas, notamment lors de mise en place d'enseignement en groupes allégés ou dans le cadre de l'EIST.

Cette illusion de la bivalence masque les spécificités réelles de raisonnement, malgré les passerelles évidentes, propres à chaque discipline savante : l'informatique n'est pas la mathématique, la physique n'est pas la technologie ou la SVT. etc. Il ne faut pas nier les éléments propres comme le vocabulaire, la façon d'analyser, la culture, ni la richesse apportée par cette pluralité aux élèves. Enfin, comment faire croire qu'un enseignant peut véritablement maîtriser sereinement 8 niveaux différents (4 pour chaque champ disciplinaire) et donc assurer un enseignement de qualité à ses élèves, lorsque l'on sait qu'il lui faut assurément plus d'une dizaine d'années pour parfaire un enseignement sur les 4 niveaux du collège. Cette supercherie n'a pour seul intérêt que la flexibilité accrue de nos conditions de travail et la réduction encore et toujours du nombre d'enseignants ou de masquer le manque de professeurs de Technologie, celle-ci pouvant être confiée aux professeurs de Mathématiques ou de Sciences.

Pagestec réclame également qu'une épreuve de technologie soit programmée à chaque session du DNB, mais cela impose que les recommandations précédentes (équipement, formation, moyens humains, clarification et simplification des attendus) soient adoptées et appliquées.

Le recours à un partenariat avec des fabs labs, des universités ou des acteurs économiques privés nous paraît intéressant sur le papier, mais il engendrera des disparités entre collèges ruraux et collèges proches des centre-villes à taille conséquente, sauf à faire contribuer les conseils départementaux qui risquent de rechigner, surtout s'il leur est demandé de faire un effort sur l'équipement des laboratoires...

Pour conclure, nous renouvelons notre regret de n'avoir pas été invités à participer à vos travaux et espérons que cet « oubli » ne se renouvellera pas lors d'éventuelles prochaines actions. Nous vous invitons à visiter notre site internet pour mieux nous connaître. Nous vous proposons de nous rencontrer pour échanger autour des points mis en relief dans ce courrier, ou de tout autre point, de préférence par visioconférence car les membres de notre bureau sont dans l'ensemble éloignés de la capitale.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Rapporteur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'association PAGESTEC,  
Xavier HERBAUX, président